



« PROPRIÉTÉ DE MOINS DE 120 HECTARES »
Ferme Bouchard, Notre-Dame-du-Lac
Lauréate du 3^e prix

*Vivre de la forêt
aujourd'hui et demain*



Embargo, 13 septembre 15 h

Rimouski, le 13 septembre 2006 - C'est à Notre-Dame-du-Lac, au Témiscouata, que Gervais Bouchard et Maryline Michaud ont établi leur entreprise agricole et forestière. Ensemble depuis l'âge de 16 ans, ils ont formé au fil des 25 dernières années une famille bien solide et une ferme qui fait leur bonheur. La clé du succès pour la famille Bouchard est fort simple : récupérer au maximum ce que la nature peut donner et développer, par la même occasion, le potentiel forestier et agricole pour en vivre aujourd'hui et demain. Encore tout jeune, ce couple originaire du Témiscouata a le plaisir de voir déjà les résultats des interventions effectuées en forêt et de planifier des projets.

La famille exploite une ferme bovine et forestière ayant appartenue aux parents de Gervais Bouchard. La terre comporte une superficie d'un peu plus de 115 hectares, dont 27 sont à vocation forestière. C'est depuis une quinzaine d'années que Gervais Bouchard a entrepris d'aménager les forêts présentes sur ses terres. Certains champs difficiles à cultiver ont par ailleurs été transformés, au fil des années, en territoire forestier.



Gervais Bouchard réalise tous ses travaux lui-même, particulièrement en hiver afin de protéger les sols. Maryline Michaud, quant à elle, donne un bon coup de main aux travaux de plantation et de récolte du bois. M. Bouchard adore littéralement l'aspect forestier de leur ferme et se considère privilégié de pratiquer l'aménagement forestier.

Claude Bergeron, conseiller forestier du Groupement forestier de l'Est-du-Lac Témiscouata est bien fier du travail de Gervais Bouchard. Il apprécie particulièrement la vaillance de ce producteur, sa volonté de protéger au maximum la régénération naturelle de sa forêt et son ouverture face aux conseils et traitements qu'il lui propose.

Si Gervais Bouchard pratique l'aménagement forestier, c'est non seulement pour lui, tient-il à préciser, mais aussi pour sa famille et d'autres générations qui pourront à leur tour continuer l'aménagement de ces terres propices au développement forestier. Voilà le but qui inspire quotidiennement ses gestes. Le lauréat aménage ses forêts avec dynamisme et sans compter les heures, avec l'impression qu'il fait l'un des plus beaux métiers du monde.

*Source : Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent
(418) 721-0202*